

Expert en management et stratégie de l'innovation technologique responsable (MS)

RNCP42337 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	200, 310
Formacode(s)	32070, 32016, 32008, 32135
Code(s) ROME	H1206, H1102, M1402, M1703
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/05/2026
Date d'échéance	29/05/2031

Certificateur(s)

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CONSULAIRE GRENOBLE ECOLE DE MANAGEMENT ·
SIRET : 81738914100018

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'expert en management et stratégie de l'innovation technologique responsable est un expert du développement stratégique d'innovations technologiques responsables. Il endosse un rôle essentiel et stratégique pour détecter, piloter, sécuriser, et ainsi optimiser le processus et les créations de valeurs des innovations technologiques, en leur incluant diverses dimensions responsables (environnement). Ses activités s'effectuent en étroite relation avec la Direction de l'organisation. Il peut œuvrer en interne au sein d'un service, en position hiérarchique, ou de manière transversale en mode fonctionnel pour une mission régulière ou plus temporaire mais souvent inscrite dans le temps. Il agit pour le compte de son organisation (privée, publique, hybride - agence, consortium,...) qui l'emploie, ou pour le compte d'un client.

L'accentuation de la concurrence, du rythme des évolutions technologiques (notamment sous l'influence de l'IA, des perspectives du quantique, ..), comme des enjeux RSE imposent aux organisations de mettre en place de manière plus systématique une stratégie d'innovation, dont les objectifs, les périmètres, la structuration, et le management (avec par exemple la présence ou pas de Directions de l'innovation) sont influencés par les secteurs d'activités, les structures organisationnelles, les maturités technologiques. L'expert en management et stratégie de l'innovation technologique en est un acteur clé, qu'il s'agisse d'innovation de produit ou de processus, qu'elle soit radicale ou incrémentale, d'autant qu'aujourd'hui il s'agit souvent de coordonner des innovations associées (produit, process, organisationnel, modèles d'affaires,...).

ACTIVITÉS VISÉES

- Veille et identification des innovations technologiques (produit, process, couplé), et des sources d'innovations
- Cartographie des opportunités d'innovations
- Evaluation des associations nécessaires de l'innovation technologique -produit ou process, ou associé, aux autres formes d'innovation
- Recommandations selon nature du projet, les leviers d'actions disponibles ou mobilisables, et les capacités organisationnelles
- Définition du mode de gestion de projet, de sa gouvernance, et de sa sécurité
- Définition des méthodes à mobiliser selon la nature de l'innovation technologique et des objectifs assignés
- Intégration des méthodes d'écoconception

- Identification des opportunités de mutualisation des risques
- Etablissement du business plan et des modalités financières
- Pilotage du plan d'industrialisation et de commercialisation de la solution innovante -produit ou process, ou couplée-
- Gestion de la propriété intellectuelle
- Marketing et communication de l'innovation
- Développement de la culture de l'innovation et de l'amélioration continue
- Développement des réseaux et contribution aux écosystèmes d'innovation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Mobiliser les résultats d'une veille informationnelle ciblée à partir de l'exploitation de sources internes (remontée d'infos terrain, commerciaux) et de sources externes fiabilisées (veille documentaire, web, communautés de pratiques, associations professionnelles, salons,...) permettant de lister un premier inventaire des opportunités technologiques comme des opportunités d'innovation, radicales ou incrémentales, poussé par la technologie -technopush- ou tirée par le marché – marketpull-, pertinentes pour l'organisation, pour ses objectifs en termes de RSE, afin d'engager les axes de travail sur des explorations d'innovations technologiques à conduire
- Caractériser les possibles innovations technologiques repérées, en précisant leur typologie (produit, procédé, système, service) et leurs logiques de création de valeur (avantage concurrentiel en termes de produit, de qualité, de coûts, de délais, d'impact social/environnemental, de visée réglementaire) afin de confirmer leur adéquation avec la situation et les orientations stratégiques de l'entreprise (vision, modèle d'affaires, leviers et freins à sa compétitivité, opportunités sur de nouveaux marchés, stratégie RSE)
- Cartographier les sources/lieux/besoins potentiels d'innovation de diverses natures (technologiques, besoins clients, cadres réglementaires, enjeux RSE,...) qui offrent des opportunités ou qui imposent des contraintes à l'organisation de manière à établir une liste des innovations technologiques les plus prometteuses et méritant d'instruire l'intérêt de leur développement et/ou de leur implémentation.
- Sélectionner les innovations technologiques à explorer en s'appuyant, (i) pour les innovations de produit, sur une étude de besoins clients afin de traduire des insights en opportunités de valeur, (ii) pour les innovation de process, sur un diagnostic de processus de sorte à identifier les pistes d'amélioration à fort levier, (iii) enfin pour les innovations produit et processus couplé, sur une analyse de la faisabilité conjointe de sorte à optimiser leur cohérence, chacun devant être en alignement avec les priorités stratégiques de l'entreprise
- Investiguer plus spécifiquement les opportunités d'innovation produit et process à impact positif comme l'énergie, la recyclabilité, l'inclusion, et la santé afin de contribuer le plus largement possible, sur différentes dimensions et étapes d'élaboration et de déploiement du produit et du processus de production, aux objectifs RSE de l'entreprise
- Identifier les leviers/facteurs actionnables, internes et externes, pouvant soutenir l'innovation -ou la freiner- et à même de l'orienter vers un caractère ou une contribution durable, (R&D, Direction de l'innovation, partenariats, transfert de technologie, open innovation, data, financements publics/privés, contexte géopolitique, politiques publiques et cadre réglementaire, communautés d'usagers,...), de façon à repérer les enjeux associés à certaines des actions à conduire, et des points clés à valider tôt dans le processus d'innovation.
- Repérer les autres formes d'innovation qui, en association avec l'innovation technologique ciblée, sont nécessaires à la mise en œuvre ou à l'optimisation de celle-ci, comme :
 - Des innovations organisationnelles (agilité, co-développement, structures projet) ;
 - Des innovations économiques (nouveaux modèles de revenus, économie circulaire) ;
 - Des innovations sociales / sociétales (acceptabilité, usages, inclusion)
 en mobilisant une vision claire de la chaîne d'innovation technologique (de la R&D à la valorisation)
- Prioriser les leviers d'innovation selon la maturité du projet et les capacités organisationnelles (compétences, budget, culture d'innovation) en les qualifiant de manière à optimiser l'adéquation du projet aux ressources mobilisables et optimiser la réalisation des créations de valeur recherchées.
- Défendre, en s'adaptant aux interlocuteurs, auprès de la Direction et des différentes les diverses équipes impliquées (R&D, de marketing, de production, de qualité) les opportunités d'innovation(s) technologique(s) retenue(s), leur(s) intérêt, leur(s) risques et opportunités, l'ampleur de leur impact RSE, de sorte à proposer une première version des principaux axes de la feuille de route et permettre les décisions nécessaires et les engagements des parties prenantes
- Organiser un processus de conception et de validation technologique (de l'idée au prototype) pour des innovations de produit, process, ou couplé en définissant les objectifs (cahier des charges, délais), méthodes projets, les différentes étapes et itérations, les équipes métiers et techniques, les ressources, de manière à réduire les risques,

sécuriser les choix technologiques et accélérer la transformation d'un concept innovant en solution testable, permettant d'acter l'industrialisation et la mise sur le marché du concept

- Définir la gouvernance du projet, en précisant les rôles, les responsabilités des parties prenantes, comme les instances de décision- et en spécifiant les critères clés de décision -faisabilité technique, valeur d'usage, risques, coûts, exigences de conformité ou opportunités stratégiques- à même de soutenir une prise de décision progressive, agile, transparente et alignée avec les objectifs du projet d'innovation
- Organiser la confidentialité et la protection de la conception en cours en (i) identifiant les éléments potentiellement protégeables (inventions, algorithmes, designs, procédés), (ii) en définissant les règles de confidentialité pour les équipes et partenaires impliqués dans la conception, (iii) en encadrant les échanges techniques avec des NDA, contrats de collaboration ou accords de consortia, de manière à éviter la fuite d'informations, de sécuriser l'originalité et de ne pas compromettre la brevetabilité.
- Identifier tôt dans le processus les mesures de sécurité nécessaires visant à préserver en particulier la confidentialité en proposant une cartographie et des modes d'action afin de garantir la continuité, la sécurité et la conformité du projet d'innovation
- Organiser des ateliers collaboratifs pluridisciplinaires -métiers et techniques, usagers- affichant des objectifs clairs, la garantie d'un cadre d'échange efficace, inclusif, propice à une convergence des contributions, à la prise de décision et à la production de livrables exploitables pour la suite des phases de conception ou d'expérimentation de sorte à construire une vision partagée de la solution innovante intégrant la prise en compte dès la conception des contraintes réglementaires, d'industrialisation et des objectifs RSE poursuivis
- Mettre en œuvre les principes d'éco-conception, de conception universelle, et de sobriété technologique, et, dès cette phase, en privilégiant (i) des technologies, matériaux et architectures responsables (évaluation de leurs cycles de vie et de leurs impacts énergétiques), (ii) des solutions modulaires, réparables de sorte à éviter la sur-complexité fonctionnelle, de sorte à poser des spécifications produit ou process reflètent ces principes
- Piloter, en mobilisant les équipes techniques et métiers requises, les méthodes d'expérimentation et de prototypage rapide par l'identification des méthodes et outils adaptés au type d'innovation (design thinking, prototypage agile, tests utilisateurs rapides, preuves de concepts techniques,..), afin de réduire les risques d'échec technique ou d'échec d'adoption des innovations produit ou process, et ainsi accélérer la validation technologique et orienter efficacement le développement.
- Intégrer dès la phase de conception, ou identifier pour la prochaine phase de déploiement, avec les équipes métiers et les spécialistes de la propriété intellectuelle, des opérations de mutualisation des expertises et des risques techniques et financiers en recourant notamment à la négociation d'accords avec des partenaires stratégiques ciblés (laboratoires, startups, industriels), à l'achat de brevets, ou à l'usage de ressources existantes -payantes ou en libre accès-, de manière à accélérer le développement des innovations
- Proposer des mesures de la valeur ajoutée d'une innovation dans ses différentes dimensions: performance, fiabilité, impact opérationnel, satisfaction client, durabilité en identifiant les critères mesurables (temps gagné, coûts réduits, taux d'erreur, disponibilité, robustesse, service, qualité perçue..) et en mettant en place des méthodes de collecte de données, d'enquêtes et d'analyse des résultats obtenus, afin d'obtenir une vision globale et objectivée de la contribution de l'innovation
- Définir, à partir des éléments validés en phase de conception, de manière collective, avec les services et les équipes expertes, le business plan d'optimisation et de sécurisation de l'innovation produit ou process en évaluant les combinaisons d'innovation possibles, les modèles d'affaires en sélectionnant les leviers d'actions disponibles comme ceux mobilisables -internes et externes- tant en termes d'applications, de commercialisation, d'accompagnement à l'utilisation/aux usages de manière à s'assurer de l'impact opérationnel et stratégique du projet
- Définir, avec d'autres experts, une première version de la structuration des modalités et mécanismes de financements privés (capital risque, prêts bancaires dédiés,..) et publics (subventions, crédits d'impôt, avances remboursables) afin d'évaluer le champs des possibles en la matière, et réaliser également d'éventuels nouveaux arbitrages en termes de gestion et répartition des risques
- Organiser le plan de développement et de déploiement de l'innovation technologique responsable (pré-industrialisation, déploiement et valorisations techniques et commerciales)— en définissant les jalons avec leurs livrables, les conformités à respecter, les boucles itératives, les ressources et les dépendances critiques, en coordonnant les acteurs techniques (Système d'information, qualité,..), industriels, opérationnels et commerciaux, de manière à mobiliser les ressources, assurer leur étroite coordination, et structurer et cadencer le projet.
- Piloter le plan de développement de l'innovation technologique responsable en anticipant la gestion des risques associés au passage à l'échelle (techniques, réglementaires, cybersécurité, durabilité), en mettant en place les indicateurs de suivi et de pilotage adaptés [KPI, satisfaction client notamment pour l'innovation de produit, mesure de

performance opérationnelle pour l'innovation de processus], de sorte à rendre des arbitrages, à limiter les incertitudes, et permettre un déploiement maîtrisé, fiable et conforme aux engagements

- Organiser, selon le type d'innovation technologique conduite et selon les pratiques de l'entreprise, l'application et le respect des cadres légaux, des règles et des normes transversales (sécurité, environnement, données, éthique, innovation), et sectorielles (ISO, IEC, standards industriels), comme le suivi des démarches de certifications, de sorte à assurer les conformités indispensables et/ou souhaitées au déploiement de la solution innovante
- Piloter, pour une innovation de produit/service, un plan de lancement industriel et commercial spécifiant (i) les modalités de valorisations techniques, marketing et commerciales (pour de la vente directe, des partenariats, de la gestion du portefeuille d'actifs de propriété intellectuelle -brevets, marques, licences-, de stratégie d'incubation d'une start-up interne à l'organisation), et (ii) l'établissement d'un plan de production et de mise sur le marché cohérent, à même d'assurer le succès du lancement du nouveau produit/service tant en termes de caractéristiques que de disponibilités
- Piloter, dans le cas de l'innovation de process, le plan de conduite de changement organisationnel en préparant et accompagnant l'évolution des pratiques, rôles et interactions induites par le nouveau processus, avec la formation, la clarification et stabilisation du nouveau mode opératoire, la coordination de l'adaptation des systèmes et outils nécessaires, les tests et ajustements sur le terrain, afin d'assurer l'appropriation opérationnelle par les équipes comme une transition fluide, efficace et durable vers le nouveau process
- Organiser les alignements en termes de processus de production nécessaires au développement de l'innovation technologique cible en supervisant une équipe de spécialistes dédiés à l'organisation de la production et des flux physiques, flux d'information, flux financiers et administratif, et en évaluant la pertinence d'introduire d'autres innovations connexes (ex blockchain), afin d'assurer les conditions essentielles –voir optimales- au déploiement de l'innovation en interne et/ou sur le marché
- Définir, avec le support des équipes expertes et parties prenantes, les modalités de gestion de la propriété intellectuelle, des transferts technologiques et de la confidentialité afin d'exploiter la valeur de l'innovation technologique responsable et d'en sécuriser les usages par des tiers, qu'il s'agisse de brevets (dépôt de brevet final, extensions internationales et gestion du portefeuille) de la mise en place de licences cessions de droits, accords d'exploitation., ou des transferts technologiques (vers industriels, filiales, partenaires ou clients), de la gestion des secrets industriels (en contexte de production ou de service), ou de la surveillance du respect des droits (compliance, litiges potentiels, concurrence).
- Déployer une stratégie de marketing de l'innovation interne et externe visant à positionner clairement la valeur différenciante de la solution technologique responsable et à construire une image de marque crédible de l'innovation, (i) en élaborant les messages clés fondés sur les preuves de performance, (ii) en assurant la cohérence entre storytelling, données probantes et stratégie de déploiement. et (iii) en orchestrant leur diffusion auprès des parties prenantes internes et externes
- Sélectionner les preuves et les performances à mettre en exergue pour valoriser les innovations technologiques responsables en exploitant les résultats d'expérimentations réalisées, les performances obtenues, les impacts et les gains générés afin de convaincre des acteurs internes ou externes de s'impliquer dans le projet de conception ou de déploiement de la solution innovante
- Elaborer aussi une communication spécifique ciblant l'axe responsable valorisant les performances durables en mobilisant les critères ESG de manière à renforcer la légitimité de l'organisation sur ces sujets à même de rassurer les partenaires et d'augmenter le potentiel de valorisation externe
- Intégrer dans les pratiques de communication interne et externe les échecs de sorte à les élever au rang d'apprentissage et de constitution d'un capital de connaissances, avec notamment la réalisation de brèves revues post mortem, des journaux d'expérimentation, et des acquis établis à ces occasions
- Développer, sur son périmètre et par des propositions à la Direction, la culture de l'innovation et de l'apprentissage collectif dans l'organisation, en soutenant l'expérimentation et le droit à l'erreur, l'apprentissage continu, la coopération, l'ouverture, la durabilité/responsabilité, un climat de confiance et en proposant un leadership porteur afin d'intégrer une agilité organisationnelle, une culture du pivot à même de faciliter le renouvellement de l'avantage compétitif et des créations de valeur
- Veiller, en collaboration avec la DRH, à répertorier les métiers et compétences en évolutions, comme celles qui deviendraient obsolètes -notamment du fait de l'IA- en analysant les activités, les tâches, les ressources de l'équipe, les futurs besoins -tout en préservant et en développant les pratiques inclusives- de sorte à actualiser un capital humain le plus à même de soutenir l'amélioration continue, les innovations, et l'organisation dans ses évolutions stratégiques
- Soutenir la culture de l'innovation en développant des liens avec diverses communautés comme des partenariats

avec des clusters, des laboratoires, start-up, des clients pilotes ou des acteurs institutionnels afin d'accéder à des compétences, des terrains d'essai, des financements et des expertises complémentaires

- Conduire des négociations partenariales ou commerciales dans le cadre de la promotion d'une innovation technologique responsable, en adaptant les arguments techniques, économiques et extra-financiers (RSE, impact environnemental et social, conformité réglementaire) aux interlocuteurs, favorisant le développement, la diffusion et la pérennité de l'innovation.

Blocs de compétences

RNCP42337BC01 — Piloter l'exploration des opportunités d'innovations technologiques responsables et leur cadrage stratégique selon la nature du projet (produit, process ou couplé)

LISTE DE COMPÉTENCES

Mobiliser les résultats d'une veille informationnelle ciblée à partir de l'exploitation de sources internes (remontée d'infos terrain, commerciaux) et de sources externes fiabilisées (veille documentaire, web, communautés de pratiques, associations professionnelles, salons,...) permettant de lister un premier inventaire des opportunités technologiques comme des opportunités d'innovation, radicales ou incrémentales, poussé par la technologie -technopush- ou tirée par le marché – marketpull-, pertinentes pour l'organisation, pour ses objectifs en termes de RSE, afin d'engager les axes de travail sur des explorations d'innovations technologiques à conduire

Caractériser les possibles innovations technologiques repérées, en précisant leur typologie (produit, procédé, système, service) et leurs logiques de création de valeur (avantage concurrentiel en termes de produit, de qualité, de coûts, de délais, d'impact social/environnemental, de visée réglementaire) afin de confirmer leur adéquation avec la situation et les orientations stratégiques de l'entreprise (vision, modèle d'affaires, leviers et freins à sa compétitivité, opportunités sur de nouveaux marchés, stratégie RSE)

Cartographier les sources/lieux/besoins potentiels d'innovation de diverses natures (technologiques, besoins clients, cadres réglementaires, enjeux RSE,...) qui offrent des opportunités ou qui imposent des contraintes à l'organisation de manière à établir une liste des innovations technologiques les plus prometteuses et méritant d'instruire l'intérêt de leur développement et/ou de leur implémentation.

Sélectionner les innovations technologiques à explorer en s'appuyant, (i) pour les innovations de produit, sur une étude de besoins clients afin de traduire des insights en opportunités de valeur, (ii) pour les innovation de process, sur un diagnostic de processus de sorte à identifier les pistes d'amélioration à fort levier, (iii) enfin pour les innovations produit et processus couplé, sur une analyse de la faisabilité conjointe de sorte à optimiser leur cohérence, chacun devant être en alignement avec les priorités stratégiques de l'entreprise

Investiguer plus spécifiquement les opportunités d'innovation produit et process à impact positif comme l'énergie, la recyclabilité, l'inclusion, et la santé afin de contribuer le plus largement possible, sur différentes dimensions et étapes d'élaboration et de déploiement du produit et du processus de production, aux objectifs RSE de l'entreprise

Identifier les leviers/facteurs actionnables, internes et externes, pouvant soutenir l'innovation -ou la freiner- et à même de l'orienter vers un caractère ou une contribution durable, (R&D, Direction de l'innovation, partenariats, transfert de technologie, open innovation, data, financements publics/privés, contexte géopolitique, politiques publiques et cadre réglementaire, communautés d'utilisateurs,...), de façon à repérer les enjeux associés à certaines des actions à conduire, et des points clés à valider tôt dans le processus d'innovation.

Repérer les autres formes d'innovation qui, en association avec l'innovation technologique ciblée, sont nécessaires à la mise en œuvre ou à l'optimisation de celle-ci, comme :

- Des innovations organisationnelles (agilité, co-développement, structures projet) ;
- Des innovations économiques (nouveaux modèles de revenus, économie circulaire) ;
- Des innovations sociales / sociétales (acceptabilité, usages, inclusion)

en mobilisant une vision claire de la chaîne d'innovation technologique (de la R&D à la valorisation)

Prioriser les leviers d'innovation selon la maturité du projet et les capacités organisationnelles (compétences, budget, culture d'innovation) en les qualifiant de manière à optimiser l'adéquation du projet aux ressources mobilisables et optimiser la réalisation des créations de valeur recherchées.

Défendre, en s'adaptant aux interlocuteurs, auprès de la Direction et des différentes les diverses équipes impliquées (R&D, de marketing, de production, de qualité) les opportunités d'innovation(s) technologique(s) retenue(s), leur(s) intérêt, leur(s) risques et opportunités, l'ampleur de leur impact RSE, de sorte à proposer une première version des principaux axes de la feuille de route et permettre les décisions nécessaires et les engagements des parties prenantes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Note synthétique d'identification des opportunités d'innovation technologique (produit, process ou couplée) à explorer pour une organisation et alignée sur sa stratégie RSE, associée à des annexes, intégrant :

- Les résultats d'une veille concurrentielle et technologique internationale ciblée (incluant la propriété intellectuelle) à visée produit et/ou process, mobilisant des sources internes et externes fiabilisées
- La caractérisation des innovations technologiques repérées selon leur typologie et leurs logiques de création de valeur
- La cartographie des sources, lieux et besoins potentiels d'innovation offrant des opportunités ou imposant des contraintes à l'organisation
- L'identification des opportunités de développement et/ou de mise en œuvre d'un panier d'innovations technologiques, à partir d'un diagnostic de l'entreprise et de son écosystème d'affaires

Production individuelle écrite

Cas réel ou fictif

Sélection argumentée du/des innovation(s) technologique(s) produit, process ou couplé à explorer, avec une première identification des concepts innovants retenus et une proposition de valeurs, intégrant :

- la justification de leur cohérence avec les besoins clients et/ou process, pour un alignement sur les orientations stratégiques de l'entreprise
- le repérage des éventuelles associations d'innovations requises
- les leviers d'innovations internes et externes souhaitables en précisant ceux prioritaires et leurs facilités de mobilisation
- l'appréciation du caractère responsable et de ses différentes dimensions
- la formulation de préconisations sur l'option à retenir, au vu des enjeux et d'un diagnostic des avantages et inconvénients répertoriés pour le panel étudié
- une première approche du modèle d'affaires possible et du prévisionnel financier

Production collective

Production orale et écrite

Cas réel ou fictif

RNCP42337BC02 — Organiser la conception et l'expérimentation de la solution innovante à valeur ajoutée mesurable/estimable

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser un processus de conception et de validation technologique (de l'idée au prototype) pour des innovations de produit, process, ou couplé en définissant les objectifs (cahier des charges, délais), méthodes projets, les différentes étapes et itérations, les équipes métiers et techniques, les ressources, de manière à réduire les risques, sécuriser les choix technologiques et accélérer la transformation d'un concept innovant en solution testable, permettant d'acter l'industrialisation et la mise sur le marché du concept

Définir la gouvernance du projet, en précisant les rôles, les responsabilités des parties prenantes, comme les instances de décision- et en spécifiant les critères clés de décision -faisabilité technique, valeur d'usage, risques, coûts, exigences de conformité ou opportunités stratégiques- à même de soutenir une prise de décision progressive, agile, transparente et alignée avec les objectifs du projet d'innovation

Organiser la confidentialité et la protection de la conception en cours en (i) identifiant les éléments potentiellement protégeables (inventions, algorithmes, designs, procédés), (ii) en définissant les règles de confidentialité pour les équipes et partenaires impliqués dans la conception, (iii) en encadrant les échanges techniques avec des NDA, contrats de collaboration ou accords de consortia, de manière à éviter la fuite d'informations, de sécuriser l'originalité et de ne pas compromettre la brevetabilité.

Identifier tôt dans le processus les mesures de sécurité nécessaires visant à préserver en particulier la confidentialité en proposant une cartographie et des modes d'action afin de garantir la continuité, la sécurité et la conformité du projet d'innovation

Organiser des ateliers collaboratifs pluridisciplinaires -métiers et techniques, usagers- affichant des objectifs clairs, la garantie d'un cadre d'échange efficace, inclusif, propice à une convergence des contributions, à la prise de décision et à la production de livrables exploitables pour la suite des phases de conception ou d'expérimentation de sorte à construire une vision partagée de la solution innovante intégrant la prise en compte dès la conception des contraintes réglementaires, d'industrialisation et des objectifs RSE poursuivis

Mettre en œuvre les principes d'éco-conception, de conception universelle, et de sobriété technologique, et, dès cette phase, en privilégiant (i) des technologies, matériaux et architectures responsables (évaluation de leurs cycles de vie

et de leurs impacts énergétiques), (ii) des solutions modulaires, réparables de sorte à éviter la sur-complexité fonctionnelle, de sorte à poser des spécifications produit ou process reflètent ces principes

Piloter, en mobilisant les équipes techniques et métiers requises, les méthodes d'expérimentation et de prototypage rapide par l'identification des méthodes et outils adaptés au type d'innovation (design thinking, prototypage agile, tests utilisateurs rapides, preuves de concepts techniques,...), afin de réduire les risques d'échec technique ou d'échec d'adoption des innovations produit ou process, et ainsi accélérer la validation technologique et orienter efficacement le développement.

Intégrer dès la phase de conception, ou identifier pour la prochaine phase de déploiement, avec les équipes métiers et les spécialistes de la propriété intellectuelle, des opérations de mutualisation des expertises et des risques techniques et financiers en recourant notamment à la négociation d'accords avec des partenaires stratégiques ciblés (laboratoires, startups, industriels), à l'achat de brevets, ou à l'usage de ressources existantes -payantes ou en libre accès-, de manière à accélérer le développement des innovations

Proposer des mesures de la valeur ajoutée d'une innovation dans ses différentes dimensions: performance, fiabilité, impact opérationnel, satisfaction client, durabilité en identifiant les critères mesurables (temps gagné, coûts réduits, taux d'erreur, disponibilité, robustesse, service, qualité perçue..) et en mettant en place des méthodes de collecte de données, d'enquêtes et d'analyse des résultats obtenus, afin d'obtenir une vision globale et objectivée de la contribution de l'innovation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier de cadrage d'un projet de conception d'une innovation technologique responsable (produit ou process), intégrant :

- La définition des objectifs (cahier des charges) de l'innovation technologique, incluant sa dimension RSE, les délais, les méthodes projet, les étapes et itérations, les équipes et ressources mobilisées
- L'organisation de la gouvernance du projet avec les rôles, responsabilités, instances de décision et critères clés de décision
- Le dispositif de gestion de la confidentialité et de protection de la conception (éléments protégeables, règles de confidentialité, encadrement contractuel des échanges)
- L'identification des mesures de sécurité nécessaires, incluant les dimensions géopolitiques, avec une cartographie des risques et des modes d'action associés

Production collective avec composante individuelle

Production orale avec supports

Cas réel ou fictif

Note de cadrage concernant le déploiement des méthodes d'évaluation client, d'expérimentation, ou de prototypage rapide

- Définition et justification des processus de tests avec leurs principaux objectifs, moyens, et boucles itératives
- Identification des opportunités de mutualisation des risques et coûts

Production individuelle

Production écrite

Cas réel ou fictif

Note d'analyse comparative des meilleures pratiques d'écoconception appliquées à une technologie ou solution innovante, intégrant :

- L'évaluation des technologies, matériaux et architectures au regard de leur cycle de vie et de leurs impacts énergétiques
- L'analyse des principes de conception universelle, de modularité, de réparabilité et de sobriété technologique mobilisables
- La formulation de spécifications produit ou process traduisant les principes d'écoconception retenus

Production individuelle

Production écrite

Cas réel ou fictif

RNCP42337BC03 — Organiser le déploiement et l'industrialisation de l'innovation technologique - produit ou process - responsable

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir, à partir des éléments validés en phase de conception, de manière collective, avec les services et les équipes expertes, le business plan d'optimisation et de sécurisation de l'innovation produit ou process en évaluant les combinaisons d'innovation possibles, les modèles d'affaires en sélectionnant les leviers d'actions disponibles comme

ceux mobilisables -internes et externes- tant en termes d'applications, de commercialisation, d'accompagnement à l'utilisation/aux usages de manière à s'assurer de l'impact opérationnel et stratégique du projet

Définir, avec d'autres experts, une première version de la structuration des modalités et mécanismes de financements privés (capital risque, prêts bancaires dédiés, ...) et publics (subventions, crédits d'impôt, avances remboursables) afin d'évaluer le champs des possibles en la matière, et réaliser également d'éventuels nouveaux arbitrages en termes de gestion et répartition des risques

Organiser le plan de développement et de déploiement de l'innovation technologique responsable (pré-industrialisation, déploiement et valorisations techniques et commerciales)— en définissant les jalons avec leurs livrables, les conformités à respecter, les boucles itératives, les ressources et les dépendances critiques, en coordonnant les acteurs techniques (Système d'information, qualité,...), industriels, opérationnels et commerciaux, de manière à mobiliser les ressources, assurer leur étroite coordination, et structurer et cadencer le projet.

Piloter le plan de développement de l'innovation technologique responsable en anticipant la gestion des risques associés au passage à l'échelle (techniques, réglementaires, cybersécurité, durabilité), en mettant en place les indicateurs de suivi et de pilotage adaptés [KPI, satisfaction client notamment pour l'innovation de produit, mesure de performance opérationnelle pour l'innovation de processus], de sorte à rendre des arbitrages, à limiter les incertitudes, et permettre un déploiement maîtrisé, fiable et conforme aux engagements

Organiser, selon le type d'innovation technologique conduite et selon les pratiques de l'entreprise, l'application et le respect des cadres légaux, des règles et des normes transversales (sécurité, environnement, données, éthique, innovation), et sectorielles (ISO, IEC, standards industriels), comme le suivi des démarches de certifications, de sorte à assurer les conformités indispensables et/ou souhaitées au déploiement de la solution innovante

Piloter, pour une innovation de produit/service, un plan de lancement industriel et commercial spécifiant (i) les modalités de valorisations techniques, marketing et commerciales (pour de la vente directe, des partenariats, de la gestion du portefeuille d'actifs de propriété intellectuelle -brevets, marques, licences-, de stratégie d'incubation d'une start-up interne à l'organisation), et (ii) l'établissement d'un plan de production et de mise sur le marché cohérent, à même d'assurer le succès du lancement du nouveau produit/service tant en termes de caractéristiques que de disponibilités

Piloter, dans le cas de l'innovation de process, le plan de conduite de changement organisationnel en préparant et accompagnant l'évolution des pratiques, rôles et interactions induites par le nouveau processus, avec la formation, la clarification et stabilisation du nouveau mode opératoire, la coordination de l'adaptation des systèmes et outils nécessaires, les tests et ajustements sur le terrain, afin d'assurer l'appropriation opérationnelle par les équipes comme une transition fluide, efficace et durable vers le nouveau process

Organiser les alignements en termes de processus de production nécessaires au développement de l'innovation technologique cible en supervisant une équipe de spécialistes dédiés à l'organisation de la production et des flux physiques, flux d'information, flux financiers et administratif, et en évaluant la pertinence d'introduire d'autres innovations connexes (ex blockchain), afin d'assurer les conditions essentielles –voir optimales- au déploiement de l'innovation en interne et/ou sur le marché

Définir, avec le support des équipes expertes et parties prenantes, les modalités de gestion de la propriété intellectuelle, des transferts technologiques et de la confidentialité afin d'exploiter la valeur de l'innovation technologique responsable et d'en sécuriser les usages par des tiers, qu'il s'agisse de brevets (dépôt de brevet final, extensions internationales et gestion du portefeuille) de la mise en place de licences cessions de droits, accords d'exploitation., ou des transferts technologiques (vers industriels, filiales, partenaires ou clients), de la gestion des secrets industriels (en contexte de production ou de service), ou de la surveillance du respect des droits (compliance, litiges potentiels, concurrence).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier de modélisation du business plan responsable (hors composante financière) pour l'optimisation et la sécurisation d'une solution innovante produit ou process, intégrant :

- L'évaluation des combinaisons d'innovation possibles et la sélection des leviers d'action internes et externes mobilisables (applications, commercialisation, accompagnement aux usages)
- Le plan de développement et de déploiement de l'innovation technologique responsable, avec ses jalons, livrables, conformités à respecter, boucles itératives, ressources et dépendances critiques
- L'organisation et la coordination des acteurs techniques, industriels, opérationnels et commerciaux
- Le dispositif de pilotage intégrant l'anticipation des risques liés au passage à l'échelle et les indicateurs de suivi adaptés

Production collective

Production écrite et orale

Cas réel ou fictif

Dossier de modélisation financière et structuration d'un montage de financement pour une innovation technologique responsable abordant :

- modélisation financière 3–5 ans
- financements privés possibles
- financements publics possibles (dont CIR)
- proposition de montage financier (mix)
- arbitrages et analyse des risques.

Production individuelle

Production écrite (dossier + modèle financier structuré)

Cas réel ou fictif

Dossier de plan d'action de développement et de déploiement d'une innovation technologique (produit OU process), incluant un focus approfondi sur l'une des actions requises, et intégrant :

- L'organisation de l'application des cadres légaux, règles et normes transversales (sécurité, environnement, données, éthique) et sectorielles (ISO, IEC, standards industriels), ainsi que le suivi des démarches de certification
- Les modalités de coordination et les vigilances en cas d'innovation couplée ou d'interdépendances entre innovation produit et process
- L'alignement des processus de production et l'évaluation de la pertinence d'innovations connexes
- Pour une innovation produit : le plan de lancement industriel et commercial avec ses modalités de valorisation et son plan de production et de mise sur le marché
- Pour une innovation process : le plan de conduite du changement organisationnel avec l'accompagnement des équipes et la coordination de l'adaptation des systèmes

Production collective

Production écrite et orale

Cas réel ou fictif

Mémoire de recommandations pour la gestion de la propriété intellectuelle (PI) d'une solution innovante produit ou process, intégrant :

- Un diagnostic de propriété intellectuelle de la solution innovante (actifs existants, liberté d'exploitation, opportunités de protection)
- L'identification et la justification des modalités de protection adaptées (brevets, licences, cessions de droits, accords d'exploitation, secrets industriels)
- Les dispositifs de sécurisation des usages par des tiers et de surveillance du respect des droits (compliance, litiges potentiels, veille concurrentielle)
- Un plan d'action opérationnel (dépôts, extensions internationales, transferts technologiques, gestion du portefeuille)

Production individuelle

Production écrite

Cas réel ou fictif

RNCP42337BC04 — Promouvoir l'innovation technologique responsable et la dynamique de l'écosystème requis

LISTE DE COMPÉTENCES

Déployer une stratégie de marketing de l'innovation interne et externe visant à positionner clairement la valeur différenciante de la solution technologique responsable et à construire une image de marque crédible de l'innovation, (i) en élaborant les messages clés fondés sur les preuves de performance, (ii) en assurant la cohérence entre storytelling, données probantes et stratégie de déploiement, et (iii) en orchestrant leur diffusion auprès des parties prenantes internes et externes

Sélectionner les preuves et les performances à mettre en exergue pour valoriser les innovations technologiques responsables en exploitant les résultats d'expérimentations réalisées, les performances obtenues, les impacts et les gains générés afin de convaincre des acteurs internes ou externes de s'impliquer dans le projet de conception ou de déploiement de la solution innovante

Elaborer aussi une communication spécifique ciblant l'axe responsable valorisant les performances durables en mobilisant les critères ESG de manière à renforcer la légitimité de l'organisation sur ces sujets à même de rassurer les partenaires et d'augmenter le potentiel de valorisation externe

Intégrer dans les pratiques de communication interne et externe les échecs de sorte à les élever au rang

d'apprentissage et de constitution d'un capital de connaissances, avec notamment la réalisation de brèves revues post mortem, des journaux d'expérimentation, et des acquis établis à ces occasions

Développer, sur son périmètre et par des propositions à la Direction, la culture de l'innovation et de l'apprentissage collectif dans l'organisation, en soutenant l'expérimentation et le droit à l'erreur, l'apprentissage continu, la coopération, l'ouverture, la durabilité/responsabilité, un climat de confiance et en proposant un leadership porteur afin d'intégrer une agilité organisationnelle, une culture du pivot à même de faciliter le renouvellement de l'avantage compétitif et des créations de valeur

Veiller, en collaboration avec la DRH, à répertorier les métiers et compétences en évolutions, comme celles qui deviendraient obsolètes -notamment du fait de l'IA- en analysant les activités, les tâches, les ressources de l'équipe, les futurs besoins -tout en préservant et en développant les pratiques inclusives- de sorte à actualiser un capital humain le plus à même de soutenir l'amélioration continue, les innovations, et l'organisation dans ses évolutions stratégiques

Soutenir la culture de l'innovation en développant des liens avec diverses communautés comme des partenariats avec des clusters, des laboratoires, start-up, des clients pilotes ou des acteurs institutionnels afin d'accéder à des compétences, des terrains d'essai, des financements et des expertises complémentaires.

Conduire des négociations partenariales ou commerciales dans le cadre de la promotion d'une innovation technologique responsable, en adaptant les arguments techniques, économiques et extra-financiers (RSE, impact environnemental et social, conformité réglementaire) aux interlocuteurs, favorisant le développement, la diffusion et la pérennité de l'innovation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Plan de communication et de valorisation d'une innovation technologique responsable à destination des parties prenantes internes et/ou externes, élaboré à partir d'une innovation réelle (entreprise de l'apprenant) ou d'un cas fictif fourni, intégrant :

- Un résumé de présentation de l'innovation adapté aux interlocuteurs ciblés
- Le positionnement marketing et les messages clés fondés sur les preuves de performance
- La sélection argumentée des preuves, performances, impacts et gains à mettre en exergue
- L'articulation cohérente entre storytelling et données probantes
- Une communication spécifique sur l'axe responsable valorisant les performances durables au regard des critères ESG
- Une proposition de supports ou éléments de communication
- Un plan de diffusion interne et/ou externe

Production individuelle

Production écrite

Cas réel ou fictif

Note de recommandations pour le développement de la culture d'innovation et de l'amélioration continue au sein d'une organisation, abordant

- Un diagnostic des pratiques actuelles en matière de culture d'innovation sur le périmètre concerné
- Des propositions d'actions visant à soutenir l'expérimentation, le droit à l'erreur, l'apprentissage continu et la coopération
- Des recommandations pour favoriser l'ouverture, la durabilité/responsabilité et un climat de confiance
- Des préconisations en matière de leadership porteur et d'agilité organisationnelle
- Une analyse prospective des métiers et compétences en évolution, incluant celles impactées par l'IA, et des préconisations pour l'actualisation du capital humain

Production individuelle

Production écrite

Cas réel ou fictif

Cartographie raisonnée des opportunités partenariales observées lors d'un écosystème d'innovation, intégrant :

- La description synthétique de l'écosystème d'innovation observé (types d'acteurs rencontrés : clusters, entreprises, laboratoires, start-up, acteurs institutionnels)
- L'analyse qualitative des dynamiques d'innovation, de collaboration et d'apprentissage collectif observées au sein de cet écosystème
- L'identification d'opportunités partenariales potentielles permettant d'accéder à des compétences, des terrains d'essai, des financements ou des expertises complémentaires
- L'analyse des apports possibles de ces relations pour le renforcement de la culture d'innovation responsable et de

l'agilité organisationnelle

- Une mise en perspective des observations faites avec le contexte de l'organisation de l'apprenant ou un cas générique

Production individuelle

Production écrite

Cas réel ou fictif

Préparation, simulation et débriefing post-simulation de négociation en conditions réelles d'une vente directe d'une offre d'innovation technologique responsable, ou la contractualisation d'un transfert de technologies, couvrant :

- les objectifs de négociation
- la stratégie de négociation
- l'argumentaire.

Production collective et individuelle écrite et orale

Cas réel ou fictif

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le professionnel peut exercer dans tout type d'organisations (industries comme entreprises de service) et de secteur d'activité. Il peut évoluer au sein de grandes entreprises, PME ETI, mais aussi dans des microentreprises ou start-up. Au sein des grandes entreprises, et compte tenu de son profil, il travaille au sein de direction recherche/développement/innovation, direction marketing, laboratoires d'innovation. Il peut également intervenir en tant que prestataire de ces organisations, avec le statut d'indépendant ou de salarié d'un bureau d'étude ou de cabinet de consulting.

Il évolue dans tout type de secteurs d'activités puisqu'aujourd'hui, de manière générale, l'innovation traverse toutes les entreprises avec le développement de l'IA et de nouvelles technologies impactant et offrant d'importantes reconfigurations de produits et de processus. Les secteurs plus spécifiquement concernés sont ceux plutôt high tech, avec les grandes entreprises, les start-ups ou licornes – « la French tech », reconnues comme étant à l'avant-garde de l'innovation technologique. D'autres secteurs parfois plus en difficultés investissent aussi dans la technologie pour essayer de reconstruire un avantage concurrentiel. Au total, on peut donc évoquer les secteurs suivants comme étant particulièrement demandeurs de profils EMSITR : la santé, les biotechnologies, l'énergie, l'intelligence artificielle et le quantique, l'agroalimentaire, les logiciels et services IT, la finance, la motorisation, l'aérospatial, chimie, automobile, etc.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Selon la taille de l'entreprise, les types d'emploi accessibles peuvent avoir différentes appellations où le caractère technologique innovation voire responsable n'est pas systématiquement présent dans l'intitulé. L'innovation technologique est présente et se décline au travers différents types d'emplois tels que :

- Chef de projet/de mission innovation, Responsable innovation et nouveaux produits, Responsable innovation, Chargé de projet d'investissement, manager en décarbonation, responsable secteur, chef de produit
- Ingénieur d'affaires, ingénieur conception
- Consultant innovation, consultant numérique responsable
- Responsable production, responsable achats, Manager IA

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 913 €

Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée) R1X68 — Employés des services commerciaux · tension 3/5 (Modérée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) · tension 3/5 (Modérée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	71 872
Jugés difficiles à recruter	38 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) R1X68 — Employés des services commerciaux R2X80 — Attachés commerciaux R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Sont recevables les candidatures d'étudiants titulaires d'un des diplômes suivants :

- Titre d'ingénieur diplômé conférant le grade de master
- Diplôme d'une école de management, privée ou consulaire, conférant le grade de master
- Diplôme de 3ème cycle habilité par les autorités universitaires (Diplôme national de master, DEA, DESS, ...) ou diplôme professionnel de niveau BAC + 5
- Diplôme ou attestation de validation d'un niveau équivalent M1 pour des candidats ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle en lien avec la formation visée
- Diplôme de M1 ou équivalent, pour des auditeurs justifiant d'au moins trois années d'expérience professionnelle
- Titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) niveau 7
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus.

Conditions d'accès dérogatoires :

1. Dans la limite de 40 % maximum de l'effectif de la promotion suivant la formation Mastère Spécialisé concernée, sont recevables après une procédure VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels), les candidatures de personnes justifiant à minima de 5 années d'expérience professionnelle pour lesquelles les activités exercées ont un lien avéré avec les compétences professionnelles visées par la formation.

2. Par dérogation pour 30 % maximum du nombre d'étudiants suivant la formation Mastère Spécialisé concernée, sont recevables les candidatures d'étudiants titulaires d'un des diplômes suivants :

- Diplôme ou attestation de validation d'un niveau équivalent M1 sans expérience professionnelle ou ayant moins de trois ans d'expérience professionnelle en lien avec la formation visée
- Diplôme de licence (L3) ou grade de Licence ou titre inscrit au RNCP niveau 6 justifiant d'une expérience

professionnelle de 3 ans minimum, en lien avec la formation visée

Le pourcentage total des dérogations prévues au a) et au b) ci-dessus ne doit pas excéder 40%.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Le Président : Le Directeur académique GEM ou son représentant
- Le Directeur des programmes MS, MS-Titre ou Titre ou son représentant
- Le Responsable académique ou un membre de la faculté non enseignant dans le programme, représentant l'un des Départements de Formation et de Recherche de GEM
- Les membres extérieurs à l'organisme de formation, étant a minima 2 représentants du secteur professionnel et comptant pour 55% des voix.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury compte un minimum de 3 personnes :

- Le Responsable académique de la VAE
- Le Responsable du programme de la certification visée
- Un ou des représentant(s) professionnel(s) qualifié(s) du domaine de la certification, comptant pour au moins 50% des voix du jury

Base légale

Date de décision	29/05/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/05/2031
Date de dernière délivrance possible	29/05/2035

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	52	0	76 %	—
2023	79	0	91 %	69 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36999

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP41333

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42337/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1

Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 10/2026

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).